

**VOUS DISPOSEZ DE DEUX SUJETS N° 1 ET N° 2  
VOUS NE TRAITEREZ QUE L'UN DES DEUX**

*(L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé).*

**SUJET N° 1**

**PREMIÈRE PARTIE** (développement en quatre pages maximum) **(20 points)**

Vous analyserez et commenterez les quatre documents qui composent le dossier ci-joint en précisant les enjeux de l'oral comme objet d'enseignement dans les classes de primaire.

**DEUXIÈME PARTIE** (développement en quatre pages maximum) **(20 points)**

1. Vous proposerez une programmation d'activités en classe permettant une exploitation pluridisciplinaire de la question de l'oral. Vous indiquerez le niveau de la scolarité primaire correspondant.
2. Dans le cadre de cette programmation, vous détaillerez une séquence (ensemble de séances) en précisant les objectifs, le déroulement et les modalités d'évaluation.

**DOSSIER :**

**Document 1 :** Page 2  
*Oralité et écriture*, Walter J. Ong, éd. Les Belles Lettres, 2014, p. 26-28

**Document 2 :** Page 3  
*L'oral a la parole*. p. 46. Sous la direction et la coordination de Michelle Béguin, Scérén, Mars 2013

**Document 3 :** Page 4  
Programmes de l'école maternelle.  
Bulletin officiel spécial n° 2 du 26 mars 2015

**Document 4 :**  
Bulletin officiel n° 30 du 26-7-2018.  
Annexe 1 : cycles des apprentissages fondamentaux (cycle 2) Page 6  
Annexe 2 : cycle de consolidation (cycle 3) Page 7

**Oralité et écriture**

De toute évidence, le langage est un phénomène oral. Les êtres humains communiquent de multiples façons, utilisant tous leurs sens — le toucher, le goût, l'odorat, et particulièrement la vue et l'ouïe. Certains modes de communication non orale sont extrêmement riches (la gestuelle, par exemple) ; néanmoins, au sens profond, le langage — le son articulé — est primordial. La communication mais aussi la pensée même entretiennent des rapports particuliers au son. Nous avons tous entendu l'adage selon lequel une image vaut mille mots. Mais si cette affirmation est vraie, pourquoi en faire un dicton ? Parce qu'une image ne vaut mille mots que dans certaines conditions incluant généralement un contexte de mots dans lequel elle s'inscrit.

Là où il y a des êtres humains, il y a un langage qui existe nécessairement et fondamentalement sous forme parlée et audible dans le monde du son. En dépit de la richesse gestuelle, les langues des signes élaborées ne sont que des substituts du discours et dépendent de systèmes oraux, même dans leur usage par les sourds de naissance. De fait, le langage est à ce point oral que sur les probables dizaines de milliers de langues parlées au cours de l'histoire de l'humanité, seules environ 106 ont évolué en une forme écrite suffisamment élaborée pour produire de la littérature, quand la plupart n'ont jamais été écrites du tout. Sur les 3 000 langues parlées actuellement, seules 78 possèdent une littérature. Il n'y a à ce jour aucun moyen de calculer combien de langues ont disparu ou se sont transmues en d'autres avant qu'apparaisse l'écriture. Aujourd'hui encore, des centaines de langues usuellement pratiquées ne sont jamais écrites : personne n'a trouvé de manière efficace de les transcrire. L'oralité fondamentale du langage est immuable. [...]

L'écriture en tant que matérialisation du mot dans l'espace accroît les potentialités du langage au-delà de toute mesure ou presque. Elle restructure la pensée, et transforme au passage certains rares dialectes en « grapholectes ». Un grapholecte est un langage transdialectal né d'un profond développement de l'écriture. L'écriture donne à un grapholecte un pouvoir bien supérieur à celui de n'importe quel dialecte oral. Le grapholecte connu sous le nom d'« anglais standard » dispose d'un vocabulaire attesté d'au moins un million et demi de mots, dont on connaît non seulement les acceptions modernes, mais également des centaines de milliers d'acceptions hors d'usage. Un simple dialecte oral puise généralement dans quelques milliers de mots seulement, et ses locuteurs n'ont pratiquement aucune connaissance de la véritable histoire sémantique d'un de ces mots.

Mais dans tous les mondes merveilleux qu'ouvre l'écriture, la parole subsiste et vit. Tous les textes écrits sont liés, directement ou indirectement, au monde du son (l'habitat naturel du langage) pour révéler leurs sens. « Lire » un texte signifie le transformer en son, à voix haute ou dans notre imagination, syllabe après syllabe dans la lecture lente ou bien sommairement dans la lecture rapide commune aux cultures technologiquement avancées. L'écriture ne peut en aucun cas se passer de l'oralité. En adaptant un terme utilisé à des fins légèrement différentes par Youri Lotman, on peut qualifier l'écriture de « système de modélisation secondaire » dépendant d'un système primaire antérieur : le langage parlé. L'expression orale peut et a le plus souvent existé sans aucune forme d'écriture ; l'écriture jamais sans l'oralité.

Walter J. Ong, éd. Les Belles Lettres, 2014, p. 26-28

**L'Oral tel qu'en lui-même****A- Parler : exercices de base pour tout oral****I- Le jeu de l'improvisation****Objectif**

faire prendre conscience des conditions d'une bonne écoute et des qualités à acquérir pour se faire écouter.

**Socle commun :**

prendre la parole en public ; rendre compte d'un travail individuel ou collectif

(...)

Comme tout jeu, celui de l'improvisation obéit à des règles précises. Le professeur distribue des papiers de taille égale. Chaque participant écrit sur un papier un mot de son choix désignant soit un objet concret (ex : une chaise) soit un animal (ex : un chat) soit une pièce (ex : la cuisine). Tous les papiers sont ramassés et mis dans un récipient (corbeille, boîte, mains en dernier recours !). Chaque élève tire un papier.

Pendant cinq minutes, chacun doit rechercher par écrit tout ce à quoi ce mot lui fait penser. À tour de rôle, les élèves viennent ensuite exposer devant leurs camarades en deux minutes le fruit de leur réflexion. Tous les temps sont minutés avec un chronomètre . Pour aider à la réflexion des élèves, des consignes peuvent leur être données : réfléchir à une définition simple du mot, au contexte dans lequel ce mot est le plus souvent utilisé, procéder par association d'idées, en recherchant aussi des homonymes et des synonymes, songer à une expérience personnelle liée à ce mot. N'écrire que quelques mots sur sa feuille de manière à ne pas se contenter de lire lors du passage à l'oral. Plus le niveau de la classe augmente, plus il importe que le professeur lui-même participe au jeu et passe le premier devant la classe : cela aidera à désinhiber les élèves.

Après la prestation de chacun, il convient de faire faire à la classe une critique constructive : points positifs et points négatifs de l'exposé, non tant sur son contenu que sur la communication établie avec la classe et la manière dont on a su intéresser. Quelles étaient les qualités de l'orateur ? Ses défauts ? Chacun note sur son cahier son principal défaut et sa principale qualité. Puis, collectivement, on essaie de dégager les conditions d'un exposé réussi : quelles doivent être les qualités d'un orateur s'il veut se faire écouter ? Comment doit se comporter un bon public pour permettre à l'orateur de donner le meilleur de lui-même ?

*L'oral a la parole. p. 46*

Sous la direction et la coordination de Michelle Béguin, Scérén, mars 2013

**Programmes de l'école maternelle. Bulletin officiel spécial n° 2 du 26 mars 2015****L'oral**

L'enfant, quelle que soit sa langue maternelle, dès sa toute petite enfance et au cours d'un long processus, acquiert spontanément le langage grâce à ses interactions avec les adultes de son entourage.

L'enseignant, attentif, accompagne chaque enfant dans ses premiers essais, reprenant ses productions orales pour lui apporter des mots ou des structures de phrase plus adaptés qui l'aident à progresser. L'enseignant s'adresse aux enfants les plus jeunes avec un débit ralenti de parole ; il produit des énoncés brefs, syntaxiquement corrects et soigneusement articulés. Constamment attentif à son propre langage et veillant à s'adapter à la diversité des performances langagières des enfants, il s'exprime progressivement de manière plus complexe. Il permet à chacun d'aller progressivement au-delà de la simple prise de parole spontanée et non maîtrisée pour s'inscrire dans des conversations de plus en plus organisées et pour prendre la parole dans un grand groupe. Il sait mobiliser l'attention de tous dans des activités qui les amènent à comprendre des propos et des textes de plus en plus longs. Il met sur le chemin d'une conscience des langues, des mots du français et de ses unités sonores.

**Objectifs visés et éléments de progressivité****Oser entrer en communication**

L'objectif est de permettre à chacun de pouvoir dire, exprimer un avis ou un besoin, questionner, annoncer une nouvelle. L'enfant apprend ainsi à entrer en communication avec autrui et à faire des efforts pour que les autres comprennent ce qu'il veut dire. Chacun arrive à l'école maternelle avec des acquis langagiers encore très hésitants. Entre deux et quatre ans, les enfants s'expriment beaucoup par des moyens non-verbaux et apprennent à parler. Ils reprennent des formulations ou des fragments des propos qui leur sont adressés et travaillent ainsi ce matériau qu'est la langue qu'ils entendent. Après trois-quatre ans, ils poursuivent ces essais et progressent sur le plan syntaxique et lexical. Ils produisent des énoncés plus complets, organisés entre eux avec cohérence, articulés à des prises de parole plus longues, et de plus en plus adaptés aux situations.

Autour de quatre ans, les enfants découvrent que les personnes, dont eux-mêmes, pensent et ressentent, et chacun différemment de l'autre. Ils commencent donc à agir volontairement sur autrui par le langage et à se représenter l'effet qu'une parole peut provoquer : ils peuvent alors comprendre qu'il faut expliquer et réexpliquer pour qu'un interlocuteur comprenne, et l'école doit les guider dans cette découverte. Ils commencent à poser de vraies questions, à saisir les plaisanteries et à en faire. Leurs progrès s'accompagnent d'un accroissement du vocabulaire et d'une organisation de

plus en plus complexe des phrases. En fin d'école maternelle, l'enseignant peut donc avoir avec les enfants des conversations proches de celles qu'il a avec les adultes. Tout au long de l'école maternelle, l'enseignant crée les conditions bienveillantes et sécurisantes pour que tous les enfants (même ceux qui ne s'expriment pas ou peu) prennent la parole, participent à des situations langagières plus complexes que celles de la vie ordinaire ; il accueille les erreurs « positives » qui traduisent une réorganisation mentale du langage en les valorisant et en proposant une reformulation. Ainsi, il contribue à construire l'équité entre enfants en réduisant les écarts langagiers.

### **Comprendre et apprendre**

Les discours que tient l'enseignant sont des moyens de comprendre et d'apprendre pour les enfants. En compréhension, ceux-ci « prennent » ce qui est à leur portée dans ce qu'ils entendent, d'abord dans des scènes renvoyant à des expériences personnelles précises, souvent chargées d'affectivité. Ils sont incités à s'intéresser progressivement à ce qu'ils ignoraient, grâce à l'apport de nouvelles notions, de nouveaux objets culturels et même de nouvelles manières d'apprendre.

Les moments de réception où les enfants travaillent mentalement sans parler sont des activités langagières à part entière que l'enseignant doit rechercher et encourager, parce qu'elles permettent de construire des outils cognitifs : reconnaître, rapprocher, catégoriser, contraster, se construire des images mentales à partir d'histoires fictives, relier des événements entendus et/ou vus dans des narrations ou des explications, dans des moments d'apprentissages structurés, traiter des mots renvoyant à l'espace, au temps, etc. Ces activités invisibles aux yeux de tout observateur sont cruciales.

### **Échanger et réfléchir avec les autres**

Les moments de langage à plusieurs sont nombreux à l'école maternelle : résolution de problèmes, prises de décisions collectives, compréhension d'histoires entendues, etc. Il y a alors argumentation, explication, questions, intérêt pour ce que les autres croient, pensent et savent. L'enseignant commente alors l'activité qui se déroule pour en faire ressortir l'importance et la finalité.

L'école demande régulièrement aux élèves d'évoquer, c'est-à-dire de parler de ce qui n'est pas présent (récits d'expériences passées, projets de classe...). Ces situations d'évocation entraînent les élèves à mobiliser le langage pour se faire comprendre sans autre appui, elles leur offrent un moyen de s'entraîner à s'exprimer de manière de plus en plus explicite. Cette habileté langagière relève d'un développement continu qui commence tôt et qui ne sera constitué que vers huit ans. Le rôle de l'enseignant est d'induire du recul et de la réflexion sur les propos tenus par les uns et les autres. (...)

**Bulletin officiel n° 30 du 26-7-2018****Annexe 1 : cycles des apprentissages fondamentaux (cycle 2)****Langage oral**

Une première maîtrise du langage oral permet aux élèves d'être actifs dans les échanges verbaux, de s'exprimer, d'écouter en cherchant à comprendre les apports des pairs, les messages ou les textes entendus, de réagir en formulant un point de vue ou une proposition, en acquiesçant ou en contestant. Le professeur veille à la pertinence et à la qualité du langage oral des élèves en toutes occasions durant le cycle. Il est le garant de la régulation des échanges et d'un guidage expert pour apprendre aux élèves à débattre.

Développer la maîtrise de l'oral suppose d'accepter les essais et les erreurs dans le cadre d'une approche qui permet à chaque élève de produire des discours variés, adaptés et compréhensibles et ainsi de conquérir un langage plus élaboré. Les séances consacrées spécifiquement à la pratique explicite de l'oral (raconter, décrire, expliquer, prendre part à des échanges) gagnent à être intégrées dans les séquences constitutives des divers enseignements et dans les moments de régulation de la vie de la classe. Ces séquences incluent l'explication, la mémorisation et le réemploi du vocabulaire découvert en contexte.

Les compétences acquises en matière de langage oral, en expression et en compréhension, sont essentielles pour mieux maîtriser l'écrit ; de même, la maîtrise progressive des usages de la langue écrite favorise l'accès à un oral plus formel et mieux structuré. La lecture à haute voix, la diction ou la récitation de textes permettent de compléter la compréhension du texte en lecture. La mémorisation de textes (poèmes notamment, extraits de pièces de théâtre qui seront joués) constitue un appui pour l'expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques qu'ils pourront réutiliser.

**Attendus de fin de cycle**

- conserver une attention soutenue lors de situations d'écoute ou d'échanges et manifester, si besoin et à bon escient, son incompréhension ;
- dans les différentes situations de communication, produire des énoncés clairs en tenant compte de l'objet du propos et des interlocuteurs ;
- pratiquer les formes de discours attendues – notamment raconter, décrire, expliquer – dans des situations où les attentes sont explicites ; en particulier raconter seul un récit étudié en classe ;
- participer avec pertinence à un échange (questionner, répondre à une interpellation, exprimer un accord ou un désaccord, apporter un complément, etc.).

## **Annexe 2 : cycle de consolidation (cycle 3)**

### **Langage oral**

Au cycle 3, la progression dans la maîtrise du langage oral se poursuit en continuité et en étroite relation avec le développement de la lecture et de l'écriture.

Les élèves apprennent à utiliser le langage oral pour présenter de façon claire et ordonnée des explications, des informations ou un point de vue, pour débattre de façon efficace et réfléchie avec leurs pairs, pour affiner leur pensée en recherchant des idées ou des formulations qui nourriront un écrit ou une intervention orale. La maîtrise du langage oral fait l'objet d'un apprentissage explicite.

Les compétences acquises en expression orale et en compréhension de l'oral restent essentielles pour mieux maîtriser l'écrit ; de même, l'acquisition progressive des usages de la langue écrite favorise l'accès à un oral plus maîtrisé. La lecture à haute voix et la récitation de textes contribuent à leur compréhension. La mémorisation de textes nourrit l'expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques à réutiliser. Alors que leurs capacités d'abstraction s'accroissent, les élèves élaborent, structurent leur pensée et s'approprient des savoirs au travers de situations qui articulent formulations et reformulations orales et écrites.

Comme au cycle 2, le professeur porte une attention soutenue à la qualité et à la justesse des échanges. À l'occasion de tous les apprentissages comme lors des séances spécifiques dédiées, il veille à améliorer la capacité de chacun à dialoguer et à interagir avec les autres (jeux de rôle, débats régulés, etc.). La régularité et la fréquence des activités orales sont indispensables à la construction des compétences dans le domaine du langage oral. Ces activités prennent place dans des séances d'apprentissage qui n'ont pas nécessairement pour finalité première l'apprentissage du langage oral mais permettent aux élèves d'exercer les compétences acquises ou en cours d'acquisition et dans des séances d'entraînement spécifiques mobilisant explicitement des compétences de compréhension et d'expression orales. Dans ces séances spécifiques, les élèves doivent respecter des critères de réalisation, identifier des critères de réussite préalablement explicités par le professeur. Le langage oral étant caractérisé par sa volatilité, le recours aux enregistrements numériques (audio ou vidéo) est conseillé pour permettre aux élèves un retour sur leur oral ou une nouvelle écoute dans le cas d'une situation de compréhension orale.

Pour préparer et étayer leur prise de parole, les élèves utilisent des écrits de travail (brouillon, notes, plans, schémas, lexiques, etc.) qui organisent leur propos et des écrits supports aux présentations orales (notes, affiches, schémas, etc.).

Pour développer leur connaissance de la langue, ils s'approprient des formules, des tournures, des éléments lexicaux, mobilisés dans des situations diverses (débat, comptes rendus, etc.) qui exigent une certaine maîtrise de la parole et les amènent à comparer les usages de la langue, à l'oral et à l'écrit.

### **Attendus de fin de cycle**

- écouter un récit et manifester sa compréhension en répondant à des questions sans se reporter au texte ;
- dire de mémoire un texte à haute voix ;
- réaliser une courte présentation orale en prenant appui sur des notes ou sur diaporama ou autre outil (numérique par exemple) ;
- participer de façon constructive aux échanges avec d'autres élèves dans un groupe pour confronter des réactions ou des points de vue.